

FR. 5 25322.1.

Case  
Fnc  
22936

---

---

# DISCOURS

*Prononcé à Monsieur le Premier Président  
du Parlement de Dijon, le 17 Octobre  
1788, par M. de Morveau, Avocat  
Général honoraire audit Parlement,  
portant la parole en qualité de Chancelier  
de l'Académie, à la tête de la députation  
de cette Compagnie.*

---

MONSIEUR;

L'Académie ne peut cesser d'être unie au  
Parlement par les liens les plus forts, & en  
même temps les plus doux; les noms de ses  
Fondateurs, de ses Bienfaiteurs, de la plupart  
de ceux qui ont fait réfléchir sur elle une par-  
tie de la gloire qu'ils ont acquise, les Magis-  
trats appellés à la diriger, tout lui retrace  
continuellement les motifs de cet attache-  
ment, & concourt à l'entretenir. Jusq' en ce  
moment, Monsieur, où nous apportons au

Chef du Sénat ces témoignages de félicitation que répètent à l'envi tous les Ordres de la Province , nous avons l'avantage de voir en lui le digne héritier du nom & des vertus patriotiques d'un des hommes les plus chers à notre souvenir , dont le zèle généreux embrassant les générations futures , leur prépara des moyens d'instruction. ( 1 )

Mais un sentiment d'un intérêt plus général, un sentiment plus inquiet que les sentimens paisibles de la vénération & de la reconnoissance , avoit saisi tous les membres de cette Compagnie , depuis ce jour prolongé au-delà des ténèbres de la nuit , où ils avoient vu diriger , contre les Gardiens des Loix , la force qui , chez un peuple policé , ne doit se montrer que pour appuyer la Justice & les Loix ; ce jour qui fera époque dans l'histoire , comme ces fameux complots formés dans l'ombre du mystère , & exécutés avec tout l'appareil de la terreur , pour changer la constitution des États.

L'Académie , dans ces temps désastreux , a fait cause commune avec tous les Français qui ont senti le danger de la Patrie ; ou , pour

---

( 1 ) Benigne Legouz de Gerland, grand Bailli de la Noblesse du Dijonnois, Fondateur du Jardin des Plantes,

mieux dire ; composée de Citoyens éclairés de toutes les classes de la société ; elle a présenté cet accord d'opinions, bien plus puissant que les mouvemens impétueux de la multitude , & qui , par son immobilité même , use enfin tous les ressorts tendus par des mains ambitieuses contre la liberté.

Témoins de la courageuse résistance de la Magistrature , les vœux de notre affection l'ont suivie dans cet exil glorieux qui en a été le prix , tant que les auteurs de ces sinistres projets ont pu interdire à la vérité l'accès du Trône d'un Monarque qui aime son peuple. Ils en gardoient encore les avenues , quand l'Académie me chargea d'exprimer publiquement la confiance dont elle étoit animée , que nous reverrions les Ministres de la Justice rentrer dans son temple , même avant que la Nation assemblée pût redemander ses vrais Magistrats.

Ce jour est venu , Monsieur ; comme ceux qui succèdent à des jours de douleur & d'effroi , il a été annoncé par une pompe triomphale , par des acclamations d'alégresse ; & nous venons déposer en vos mains le témoignage de la part que nous prenons à cette fête universelle de la Patrie.

Pour moi , Monsieur , dont les honneurs

(4)

de la yétérance ont éteint la voix , devenue trop foible pour la majesté du Sénat, il m'est bien flatteur , en acquittant le vœu de mes **Confreres** au Lycée , de retrouver l'occasion d'exprimer des sentimens dont je ne cesserai jamais d'être pénétré.